Compte-rendu du conseil municipal du
Jeudi 17 septembre 2020

Présents : Thierry Dupuis maire, Myriam Fanget 2ème adjoint, Christian Bouillet 3ème adjoint, Virginie Baclet 4ème adjoint, Emmanuel Brion, François Carobbio, Myriam Crouzier, Agathe Dormant, Patrick Geoffray, Pascale Larran, Sylvain Orenga, Jérémie Rynois, Aurélien Sicard, Catherine Thoinon.

Absents ou excusés : Alain Sicard (pouvoir à Thierry Dupuis), Sandrine Ballandrin (pouvoir à Catherine Thoinon), Jocelyne Janovicz (pouvoir à Pascale Larran), Christophe Meurenand (pouvoir à Patrick Geoffray), Nathalie Viousasse (pouvoir à Christian Bouillet).

Commission vie Associative

Une réunion a eu lieu le 03 septembre 2020 pour faire le point sur les dossiers en cours :

- Le projet de graphs sur les transformateurs du Champ de Foire et d'Intermarché, a été présenté. Après sécurisation des lieux par E.D.F. les travaux pourront commencer.

- Il est prévu de questionner les associations quant à leurs besoins par rapport au projet d'aménagement de la salle des fêtes.

- La fête d'été a été évoquée et les membres de la commission ont commencé à réfléchir à son organisation.

- Le local de la buvette du Foot a été provisoirement attribué au Club des Jeunes en attendant de trouver une meilleure solution.

Une réunion a eu lieu avec l'ensemble des associations le 16 septembre 2020 pour établir le calendrier des manifestations 2020/2021.

Ce calendrier sera bientôt disponible sur le site internet de la commune et sera diffusé dans les boîtes aux lettres. Les associations ont été invitées à prendre contact avec la mairie si elles souhaitent voir diffuser leurs manifestations sur PanneauPocket.

Centre Communal d'Action Sociale

L'installation du C.C.A.S., avec ses nouveaux membres, a eu lieu le 01 septembre 2020.

Le repas des 70 ans et plus est annulé compte-tenu du contexte sanitaire. Les personnes concernées ont été informées par courrier.

La Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, a demandé à l'ensemble des C.C.A.S. de réfléchir aux éléments qui permettraient de maintenir les personnes âgées plus longtemps à domicile. Les actions proposées par les différents C.C.A.S. seront discutées à la Communauté de communes pour priorisation des actions à mettre en place.

Commission communication

De plus en plus d'informations municipales et associatives sont maintenant diffusées sur l'application PanneauPocket. Il suffit de télécharger gratuitement cette application sur son mobile et les informations et articles de la commune sont accessibles. Une notification est envoyée à chaque nouveau message.

Une importante mise à jour du site internet a été réalisée et est sur le point de s'achever. Il a été demandé aux associations de vérifier si les informations les concernant sont bien à jour.

La préparation du Bulletin Municipal 2020 est lancée et un appel à articles a été initié auprès des associations lors de la réunion du 16 septembre. Elles seront prochainement contactées pour plus de détails sur l'élaboration du BM. Les anciens numéros du Bulletin municipal sont maintenant disponibles sur le site internet de la commune.

Commission travaux

Une nouvelle estimation des travaux de transfert de la bibliothèque au Domaine de Thol, a été transmise par l'architecte (179 172 € TTC + ou – 5 %). Le conseil a autorisé le lancement de la consultation des entreprises dans le cadre du marché de travaux.

Il est proposé de prolonger la partie goudronnée sur le Chemin des Grands Champs à Résignel pour permettre à la STIB d'accéder au nouveau bâtiment construit.

Le goudronnage du chemin du Colombier est lancé (surface à vérifier sur place).

Concernant la réfection du pont de Planches, un deuxième devis est en attente.
Le conseil autorise le Maire à déposer un dossier de subvention au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour ces travaux.

Un éclairage extérieur du bâtiment boulodrome / tennis couvert au Domaine de Thol ainsi que la réfection de la toiture du four de Thol ont été commandés.

Suite à la dégradation de la pelouse synthétique au city-stade cet été (découpée et dérobée), les travaux de remplacement ont été commandés mais ne sont pas encore réalisés.

Divers panneaux sont endommagés. Chaque membre de la commission a été invité à lister les panneaux signalétiques à remplacer dans son quartier.

Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Lors de la séance du 10 septembre 2020, le projet coopératif de territoire a été évoqué.

Une inquiétude est soulevée concernant la probable chute des montants de CVAE 2020 (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) déclarés par les entreprises en 2021 suite à la crise économique liée à la pandémie de Covid-19. La CVAE est une ressource importante de la communauté de communes, et une vigilance accrue sur les dépenses est requise.

Commission d'appel d'offres

La consultation lancée pour les travaux de réhabilitation du réservoir tulipe de la Croze, a été validée. L'offre de l'entreprise SOMEC et ses cotraitants ETANDEX et SADE est retenue par le conseil pour un montant total de 173 427,00 € HT (208 112,40 € TTC), variante et option comprises.

Convention

Le conseil a accepté la signature d'une convention avec ENEDIS pour l'extension du réseau électrique au Domaine de Thol afin de desservir les lots en cours de construction (SARL SAVEURS EPICÉES et M. et Mme HEMERY).

Face à l'accroissement des chats errants, le conseil a accepté de passer une convention avec la SACPA, en partenariat avec la Fondation Clara, pour la gestion des chats errants pour l'année 2020. Une première opération devrait intervenir rapidement dans un quartier du hameau de Thol. Conformément à la réglementation, les chats errants sont capturés, identifiés, stérilisés puis réintroduits sur site. Les habitants des quartiers concernés seront prévenus avant le démarrage de l'opération, afin qu'ils puissent garder leur animal à la maison pendant l'opération.

<u>Faire identifier votre animal, c'est le protéger !</u>

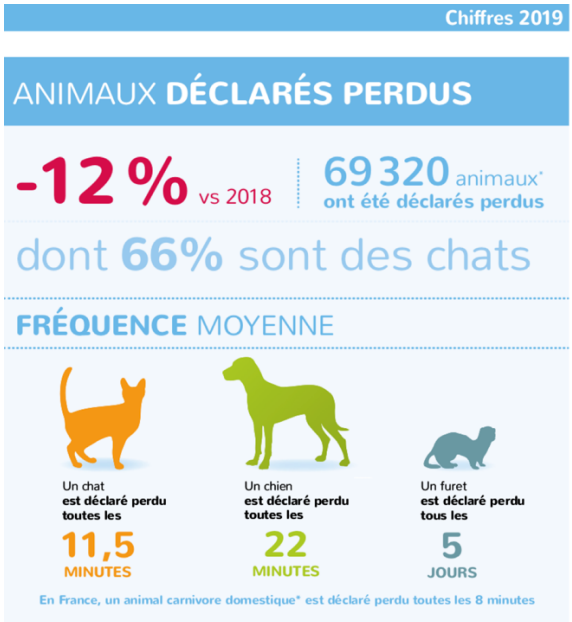

Finances

Du fait du versement tardif des différentes attributions de compensation, la mise en place d'une ligne de trésorerie permet de régler les dépenses courantes. Le conseil a validé la reconduction d'une ligne de trésorerie de 100 000 € auprès du Crédit agricole afin de pallier ce problème récurrent.

Décision modificative du budget communal 2020 : suite à une erreur matérielle lors de la saisie du budget, des recettes notées en crédits reportés sont transférées en nouveaux crédits (article 10222 FCTVA).

La somme de 12 851 € (correspondant aux dettes de loyers et d'ordures ménagères d'une entreprise locataire d'un atelier artisanal au Domaine de Thol de 2008 à 2012) est admise en non-valeur.

Concessions cimetières et columbarium

Le conseil a précisé la délibération du 14 décembre 2001 relative aux tarifs des concessions cimetières et columbarium en ajoutant un tarif pour les concessions doubles (4 places) de 240 € pour 30 ans. Les concessions simples (2 places) sont maintenues à 120 € et les cases au columbarium 550 € pour 30 ans.

Informations diverses

Le conseil est informé de la tenue d'une réunion le 08 septembre 2020 à la centrale électrique, suite au rachat du site par une filiale d'EDF. Des gros travaux sont envisagés pour les deux années à venir.

Calendrier des manifestations du mois d'Octobre

03	**Assemblée générale** - Neuville Pétanque
07	Redémarrage **Atelier Tricot** - Bibliothèque « A livre ouvert » (tous les mercredi)
08	**Assemblée générale** - Bibliothèque « A livre ouvert »
10	**Cinéma** - Syndicat d'Initiative
10	**Permanence** - Les Vieux Clous
10	**Vente de boudins** - Chasse de Thol
11	**Bourse aux Jouets** - Sou des Écoles
14	**Assemblée générale** - Amicale de Thol
17	**Vente de Chili** - Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville
31	**Cinéma** - Syndicat d'Initiative

Communication : votre avis nous intéresse !
Pour répondre au questionnaire de satisfaction vous pouvez soit :
- Vous rendre sur le site de la mairie
http://www.neuvillesurain.fr/category/evenements/
- Vous rendre à l'adresse suivante
https://forms.gle/D2QgNrbfrUQQi7CU9
- Scanner le code QR ci-joint

Fermeture de la Boulangerie Pâtisserie « Fournil de l'Ain » rue Pierre Goujon (pas de repreneur pour l'instant).

Éclairage public : En cas de panne, appeler ou se présenter en mairie en indiquant le N° de poteau et / ou l'adresse.